BTS Professions Immobilières

Modalités pédagogiques

Cours papier par fascicule - Vidéo EFC live - Module Elearning - Classe virtuelle

Modalités d'évaluation

Devoirs notés

Notre formation de préparation au BTS Immobilier à distance possède un programme complet qui suit rigoureusement le programme officiel des examens d'État.

S'inscrire en candidat libre

Votre inscription au BTS Professions Immobilières est à réaliser en qualité de candidat individuel en accédant au site Internet de l'académie relevant de votre domicile.

Pour connaître la date limite d'inscription et la marche à suivre, consultez notre article sur comment s'inscrire en candidat libre au BTS Professions Immobilières.

Règlement et épreuves

Les épreuves du BTS Professions Immobilières se déroulent en deux temps. Les épreuves écrites ont lieu en mai. Pour les épreuves orales, vous serez convoqué(e) individuellement peu de temps après les écrits (mai ou juin).

Il vous faudra atteindre une moyenne minimum de 10/20 sur l'ensemble des épreuves pour être récompensé et obtenir votre BTS Professions Immobilières.

Intitulés des épreuves et unités	Unité	Coef.	Forme	Durée
Épreuve générale E1 - Culture générale et expression	U1[2]	4	Écrit	3h
Épreuve générale E2 - Langue vivante étrangère anglaise				
☑ Sous épreuve E2.1 Compréhension de l'écrit et expression écrite	U2.1[2]	2	Écrit	2h
☑ Sous épreuve E2.2 Compréhension de l'écrit et expression écrite	U2.2[2]	2	Oral	20min[1]
Épreuve générale E3 - Environnement juridique et économique des activités immobilières	U3	4	Écrit	3h
Épreuve professionnelle E4 – Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location	U4		Écrit	3h
Épreuve professionnelle E5 – Administration des copropriétés et de l'habitat social	U5		Écrit	3h
Épreuve professionnelle E6 – Construction d'une professionnalité immobilière dans le contexte de changement climatique				
☑ Sous-épreuve E6.1 Conseil en gestion du bâti dans le contexte climatique	U6.1		Écrit	2h
☑ Sous-épreuve E6.2 Construction d'une professionnalité dans l'immobilier	U6.2		Oral	20min

* Les langues vivantes autorisées sont les suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais. Cependant, EFCformation ne propose pas de préparation à cette épreuve facultative.

EFC formation
Établissement d'enseignement privé à distance

Passer le BTS Professions Immobilières en candidat libre vous intéresse ?
Préparez ce diplôme d'État à votre rythme avec notre formation à distance.

Vous êtes porteur de handicap ?

Bénéficiez de l'accompagnement de nos services !

Pour solliciter l'aide d'un référent handicap :

Envoyez un mail à handicap@efcformation.com
ou parlez-en à votre conseiller d'études

EFC formation
Établissement d'enseignement privé à distance